

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant
ANSELL PROTECTIVE SOLUTIONS AB
HYLLIE STATIONSTORG 31
215 32 MALMÖ
SWEDEN

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

VIKING PRO dry suits with valves
EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie
II

est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 14225-2:2017, et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type, en vertu du numéro de certificat 0598/PPE/21/2621 émis par l'organisme notifié :

SGS FIMKO OY (0598)
TAKOMOTIE 8,
FI-00380 HELSINKI,
FINLAND



Ulf Nystrom
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö
Date : 2023/11/01

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant
ANSELL PROTECTIVE SOLUTIONS AB
HYLLIE STATIONSTORG 31
215 32 MALMÖ
SWEDEN

déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

VIKING PRO dry suits without valves
EPI destiné à la protection contre les risques de catégorie
III

est en conformité avec les dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et les normes EN 14225-2:2017, et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type, en vertu du numéro de certificat 0598/PPE/21/2621 émis par l'organisme notifié :

SGS FIMKO OY (0598)
TAKOMOTIE 8,
FI-00380 HELSINKI,
FINLAND

et est soumis à la procédure établie dans l'Annexe VIII (Module D) du règlement, sous la supervision de l'organisme notifié:"

SGS FIMKO OY (0598)
TAKOMOTIE 8,
FI-00380 HELSINKI,
FINLAND



Ulf Nystrom
Sr Manager, Regulatory Affairs PPE Products

Lieu : Malmö
Date : 2023/11/01